

Challenge Entreprise et Services publics de la Course des 2 Châteaux

REGLEMENT

I. Présentation

Le club d'athlétisme VGA (Vie au Grand Air) de Compiègne organise un Challenge Entreprise à l'occasion de son événement « Les Deux Châteaux.

Ce challenge est destiné à dynamiser l'image de l'entreprise privée ou publique, resserrer les liens entre les collaborateurs autour d'un projet commun et promouvoir les valeurs sportives, solidaires et humaines, à l'occasion d'un moment convivial.

Ce challenge récompensera les 3 entreprises les plus performantes.

Pour vous inscrire au Challenge Entreprise, le groupe devra désigner un(e) responsable des inscriptions. Il ou elle sera référent(e) pour les inscriptions et unique interlocuteur de l'organisation en cas de litige ou difficulté rencontrée lors de l'inscription en ligne. Il ou elle devra contacter la VGA Compiègne par email (patrick1er1@gmail.com) ou par téléphone au 06.82.54.05.65 afin de mettre en place la création du Groupe.

II. Organisation

La VGA Compiègne organise un Challenge Entreprise à l'occasion de l'événement « Les Deux Châteaux, sur des distances d'environ 17 km et 11 km.

Un groupe de coureurs/coureuses ne pourra participer au challenge que si au moins 4 personnes se sont inscrites dans le groupe, à la clôture des inscriptions. Ce challenge comporte un classement à la meilleure performance.

III. Conditions d'inscription

Les participants(es) sont soumis(es) au règlement général des épreuves de la Course des 2 Châteaux, à télécharger sur le site www.adeorun.fr

Le challenge est ouvert à tout groupe constitué d'au moins 4 personnes, engagées au nom d'une entreprise publique ou privée ou d'un service public (popiers, police, gendarmerie, hopital...)

Pour participer au challenge, les entreprises devront impérativement inscrire 3 coureurs/coureuses sur le 17 km et 1 coureur ou coureuse sur le 11 km organisés à cette occasion (**obligation d'avoir au moins 1 femme sur les 4 membres de l'équipe**)
Si ces conditions ne sont pas remplies, le groupe ne sera pas classé **IV. Procédure de saisie des inscriptions**

Les inscriptions sont réalisées exclusivement en ligne soit par le (la) responsable des inscriptions, soit par le coureur ou la coureuse sur le site www.adeorun.fr
Si un code promotion est fourni au groupe, dans le cadre d'un accord avec l'organisateur de réduction du prix du dossard ou de gratuité, il ne devra être utilisé que pour les membres du groupe et en aucun cas être révélé à d'autres participants. En cas de fraude suspecte ou avérée,

l'organisation se réserve le droit d'exclure les fraudeurs et d'engager des poursuites pénales.
Attention : le nom du groupe doit être rempli en termes identiques pour chaque inscription tel que défini au moment de l'inscription du groupe (respect des majuscules, minuscules, chiffres et espace).

IV. Classement

Pour participer au classement à la performance, un groupe comprend **un minimum de 4 membres, dont au minimum 1 femme.**

Le classement est réalisé par addition des meilleurs classements hommes et femmes du groupe sur les 2 courses du 10 km et 17 km.

Seront retenus, pour le calcul des points, le classement des **3 premiers arrivants du groupe au 17 km** et le classement **du premier arrivant au 10 km**, soit au total l'addition des résultats de 4 membres de l'équipe.

L'addition des 4 classements du groupe correspondra au nombre de points obtenus par le groupe.

Le classement est réalisé dans l'ordre croissant du nombre de points obtenus par les groupes. Le groupe vainqueur est celui qui aura obtenu le nombre de points le plus faible.

En cas d'égalité de points entre groupes, le classement du coureur le mieux classé au 17 km sera prépondérant.

Exemple de classement :

Groupe 1 :

17 km : Coureur A : 6ème, B : 10ème, C : 21ème

10 km : Coureur D : 7ème

Total de points : 44

Groupe 2 :

17 km : Coureur A : 9ème, B : 12ème, C : 16ème

10 km : Coureur D : 4ème

Total de points : 41

Groupe 3 :

17 km : Coureur A : 8ème, B : 15ème, C : 18ème

10 km : Coureur D : 3ème

Total de points : 44

Classement :

1 – Entreprise 2 : 41 points

2 – Entreprise 1 : 44 points. Coureur A mieux classé au 17 km (6ème)

3 – Entreprise 3 : 44 points. Coureur A moins bien classé au 17 km (8ème)

V. Remise des Trophées

La cérémonie officielle de remise du Trophée du Challenge Entreprise aura lieu après la remise des récompenses individuelles de la course du 17 km.

Seront récompensés les 4 membres des 3 premières équipes du classement à la place.